



Association Française pour
l'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs

TAXE
D'APPRENTISSAGE

2020



www.afaje.fr

VERSEMENT DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE : MODE D'EMPLOI

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST LE SEUL IMPÔT OBLIGATOIRE POUR LEQUEL VOUS POUVEZ CHOISIR LE BÉNÉFICIAIRE

L'Association Française pour l'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (AFAJE) est habilitée, par la Préfecture d'Ile-de-France à recevoir des fonds issus du solde de la taxe d'apprentissage (solde de 13%)

SOUTENIR L'ACTION COLLECTIVE DE L'AFAJE, C'EST :

- **Devenir acteur d'un projet** à destination des jeunes issus des filières professionnelles.
- **Développer les rencontres** entre chefs d'entreprise et jeunes en formation issus de la même filière.
- **Favoriser une meilleure orientation** des jeunes par la compréhension des filières et des métiers.
- **Assurer aux jeunes en filière professionnelle, une orientation choisie** et non subie.
- **Limiter les risques** de décrochage scolaire.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

0,68%

de votre masse salariale brute 2020 (Hors Alsace Moselle)

QUOTA

87%

versés directement à
votre OPCO de branche

À destination exclusivement des CFA
pour le financement de
l'apprentissage

"BARÈME" OU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

13%

calculé sur votre Masse Salariale Brute de 2019
(spécifique aux 13%)

versés directement aux
établissements de votre choix
figurant sur les listes complémen-
taires des Préfectures de Région
(ou habilitation nationale)

**ADRESSEZ VOTRE
VERSEMENT À L'AFAJE
AVANT LE 31 MAI 2020**

LES ÉTAPES

1 JE VALIDE
LE MONTANT

du solde de ma taxe d'apprentissage
selon le mode de calcul ci-dessus.

2 JE COMPLÈTE
LE BORDEREAU

en annexe pour informer l'AFAJE
de mon soutien.

3 JE RÈGLE
DIRECTEMENT
L'AFAJE

Par chèque
à AFAJE, 27 Rue
de Versailles
91300 MASSY

Par virement*
(RIB ci-dessous)
[Avant le 31 mai 2020](#)

4 L'AFAJE ME
FAIT PARVENIR
MON REÇU

précisant la date et le montant
perçu.

Merci pour votre soutien.



Association Française pour
l'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs

Titulaire du compte : ASS FR ACCOMPAG JEUNES ENTREPRENEURS

Adresse : 27 rue de Versailles 91300 MASSY

IBAN : FR76 1027 8062 6300 0203 5990 149 / **BIC :** CMCIFR2A

*en indiquant dans le libellé le nom de votre entreprise et l'objet Taxe d'apprentissage, impérativement avant le 31 mai 2020.

BORDEREAU DE VERSEMENT DU SOLDE DE 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Afin de nous permettre de vous faire parvenir votre reçu pour le versement de votre taxe d'apprentissage, merci de compléter ce bordereau et de le renvoyer à l'AFAJE, 27 rue de Versailles - 91300 Massy ou par e-mail à :

tiffany.sacleux@afaje.fr

VOS COORDONNÉES

Personne à contacter : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Raison sociale : _____

Service : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Personne à remercier (si autre) : _____

N° chèque / n° virement : _____

MONTANT VERSÉ

_____ €

Date et signature :

27, rue de Versailles - 91300 MASSY

www.afaje.fr - contact@afaje.fr

01 69 28 12 03

SIRET : 789 629 680 00024
Code APE : 8299Z RNA : W913004602



Association Française pour
l'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs